



Enseignement Pro

Bretagne 

l'info sur la braise

Site académique
du SNUEP

<http://www.rennes.snuep.fr>

décembre 2017

Non à la fermeture du LP Jean Moulin à Plouhinec !

À la rentrée 2017, le recrutement s'est bien passé avec 11 élèves sur 12 en seconde TMA, 10 élèves sur 12 en Menuiserie et 11 élèves 12 en Charpente Maritime. Les collègues avaient donc repris espoir pour la pérennité de l'établissement.

L'annonce de la fermeture du lycée a donc résonné comme un coup de tonnerre pour les collègues qui ont appris la nouvelle mi-novembre. En effet le président de la Région Bretagne, accompagné notamment du SG du Rectorat et de la DASEN 29, a convoqué tous les personnels pour signifier la fermeture du lycée à la rentrée prochaine, avec le transfert des formations à Pleyben et Concarneau. La fermeture serait actée en séance plénière du conseil régional le 14 décembre.

Le SNUEP-FSU ne cesse de demander dans toutes les instances où il est représenté la création de sections pour améliorer l'offre de formation, notamment dans des secteurs peu ou pas représentés dans les lycées publics de Bretagne, Il ne peut rester insensible et inactif lorsqu'on annonce la mort du lycée de Plouhinec. C'est pourquoi suite à la conférence de presse du 25 novembre, la FSU appelle à la mobilisation de tous les acteurs syndicaux et politiques, ainsi qu'à celle des personnels.

Nouvelle étape de mobilisation :
Samedi 2 décembre, 14h
☞ manifestation devant le lycée



Les ÉTATS GÉNÉRAUX des SEGPA BRETAGNE

La Segpa est une voie de réussite.
Quel état des lieux pour les élèves et les personnels
deux ans après la nouvelle circulaire ?

La place de la SEGPA dans le collège ?
Orientation en SEGPA et à l'issue de la SEGPA ?
Quelle considération pour les personnels ?

JEUDI 7 DÉCEMBRE 2017
9 h 30 - 17 h à Rennes - 14 rue Papu

Renseignements et inscriptions

Professeur des écoles en SEGPA :

Côte-d'Armor : snu22@snuipp.fr

Finistère : snu29@snuipp.fr

Ille-et-Vilaine : snu35@snuipp.fr

Morbihan : snu56@snuipp.fr

PLC : s3ren@snes.edu

PLP : sa.rennes@snuiep.fr

Cette journée de réflexion intersyndicale fait suite à plusieurs initiatives du SNUeP-FSU Bretagne et s'inscrit dans le cadre de la préparation des assises nationales du 11 janvier prochain. Le secrétariat académique enverra des convocations à ceux qui désirent y participer. Merci de vous inscrire dès que possible sur la l'adresse mail indiquée dans le cadre ci-dessus.

CREFOP du 22 novembre

Le SNUeP-FSU siège régulièrement au groupe de travail emploi-formation de la FSU Bretagne qui prépare ses interventions dans les différentes instances régionales, comme le CREFOP*, CESER ou CAEN.

La déclaration lue lors de la session du 22 novembre dernier donne la position de la FSU sur la carte des formations :

La FSU trouve au moins un motif de satisfaction dans le projet de Carte des formations pour la rentrée 2018, c'est l'absence de fermetures programmées pour les lycées publics de l'Éducation nationale – cette fois la logique de propositions à enveloppe constate semble dépassée, c'est une bonne chose. Mais compte tenu de la dotation académique défavorable qui s'annonce, on peut se demander si à la rentrée 2018 on ne verra pas malgré tout des retraites de moyens *in extremis* dans certaines formations.

Ce constat modestement positif mis à part, c'est plutôt la déception qui domine au vu du faible nombre de mesures retenues pour le public dans le document proposé aujourd'hui. Le décalage est frappant au regard des propositions d'ouvertures présentées au CREFOP plénier du 16 octobre, tant par le nombre que par le type de formations : seulement deux *vraies* ouvertures en Bac Pro sur les 8 envisagées et un seul en ASSP où les taux de pression sont considérables, aucune ouverture en BTS ; quant aux 3 ouvertures en CAP, on doit compter avec un *parcours mixte* (couvreur) et un CAP CRM dont la cible pourrait ne pas être le public scolaire...

On est surtout frappé par l'absence de toute trace visible des objectifs pourtant annoncés par la Région et par les autorités académiques pour ce qui devait être une année de *transition* vers la mise en œuvre des priorités du nouveau CPRDFOP. A moins que le projet de CMQ du Bâtiment présenté au CAEN en porte à lui seul toute l'ambition, on se demande bien où chercher l'impulsion promise pour des *formations aux transitions* à la *Glaz économie*.

Et qu'en est-il également de la priorité qui avait pourtant bien été annoncée pour des ouvertures de Bac Pro en réponse aux évolutions démographiques dans le bassin rennais ? La proposition d'ouverture en Bac Pro ASSP à Redon ou celle en CAP "*Petite enfance*" à Coëtlogon-Rennes, pour satisfaisantes qu'elles soient, sont bien loin d'être à la mesure des besoins.

La FSU a déjà eu largement l'occasion de rappeler au CREFOP les domaines de formation et les zones géographiques où des formations sous statut scolaire publiques sont insuffisantes voire carrément absentes en Bretagne. Ce sont toujours les mêmes, par exemple dans les « *Métiers de la Sécurité* » sur Rennes, dans les métiers de bouche « *Boulangerie-pâtisserie* » ou « *Boucherie-charcuterie-traiteur* » ; cela reste le cas aussi pour le Bac Pro ASSP toujours très demandé dans tous les LP publics qui le proposent et qui restera donc toujours absent dans les secteurs de St Malo, de Fougères, ou de Vitré. C'est également le cas pour en *Esthétique-Coiffure*, etc.

Comme chaque année, du volontarisme affiché *avant* la Carte pour renforcer les formations sous statut scolaire publiques, on ne reconnaît hélas plus grand-chose au moment de la réalisation. Et au final, les mêmes attentes demeurent toujours sans réponse, réseau privé professionnel et formations par apprentissage continuant à monopoliser des pans entiers de la formation initiale dans nombre de secteurs d'activité ou dans certains territoires.

S'agissant des BTS, on est encore plus perplexe cette fois quant objectifs poursuivis par la Région et par l'académie au vu de l'absence de toute mesure pour les lycées publics à la rentrée 2018, ceci après l'année d'expérimentation des bacheliers professionnels en BTS. Comment notre académie s'inscrit-elle dans l'objectif national de 7 000 places supplémentaires en BTS pour les bacheliers Pro ? – objectif au demeurant déjà insuffisant au regard des attentes.

Curieuse conception de la régulation académique – ou régionale - que celle consistant à proposer *la seule* ouverture de BTS de l'Education nationale dans l'enseignement catholique qui ne s'est pourtant pas vraiment illustré pour son engagement dans l'accueil des bacheliers Pro en BTS ! Mais voilà, le BTS *Optique-Lunetterie*, très prisé, ouvrira au *lycée N-D de Ploemeur*, dans un secteur lorientais où apparemment tout concourt en ce moment au renforcement de l'enseignement professionnel !

Lors du dernier GT CREFOP le constat avait été fait que les remontées d'établissements pour des ouvertures étaient insuffisantes, et l'idée que la région devait jouer un rôle plus prescriptif avait été évoquée. Le plan d'évolution de la carte des formations pour le moment ne va pas dans ce sens, mais si à l'avenir la région s'engageait dans cette voie pour un développement volontariste de la voie professionnelle publique, la FSU soutiendrait la démarche.

René Cosquer & Ronan Oillic

** Le Comité Régional de l'Emploi, de la Formation et de l'Orientation Professionnelles est une instance de concertation qui assure à l'échelle régionale l'articulation des politiques d'emploi, d'orientation et de formation professionnelles.*

Audience FSU avec le président de région

Le 8 novembre, le SNUEP participait à la délégation FSU reçue en audience par M. Loïc Chesnais-Girard, président de la région Bretagne. Ce fut l'occasion de lui exposer notre vision du développement de l'enseignement professionnel sous statut scolaire. Le SNUEP a rappelé la nécessité d'avoir un maillage complet de formation sur l'ensemble du territoire breton. Aucun domaine ne doit être réservé à l'apprentissage ou à l'enseignement privé confessionnel.

De stage en stage

Carrières et droits



Nombre de collègues se posent des questions sur la mise en place du PPCR et des rendez-vous de carrière.

Lors d'un stage syndical, organisé à Rennes, les responsables académiques du SNUEP-FSU ont expliqué à la vingtaine de stagiaires présents le calendrier de mise en place du

protocole ainsi que les incidences des nouvelles grilles sur les carrières des collègues. Il a été rappelé que seule une revalorisation du point d'indice permettrait aux agents de regagner du pouvoir d'achat.

L'après-midi fut consacré à un exposé des différents droits des personnels (congé formation, congé maladie, droit de retrait...). Parmi les thèmes évoqués, la prise en charge des élèves pendant les périodes de PFMP. Que dit la loi ? Comment s'organisent les établissements ?

Sur ce thème, comme sur tous les autres, les questionnements et remarques des personnes présentes ont contribué à la mise en place d'un débat très enrichissant.

Et si on recommençait à penser au futur ?

Ce stage FSU Bretagne s'est déroulé au Bono sur 2 jours et la qualité des intervenants a permis, à l'usuel, une réflexion d'importance.

Les analyses croisées des chercheurs – une bonne douzaine – ont permis de développer des pistes pour un avenir social plus épanoui. Des sujets parfois médiatiques comme celui du revenu universel ou de la politique agricole en lien avec notre environnement ont été débattus mais aussi plus « basiques » comme l'histoire et les perspectives de la protection sociale, avec en prime la projection du film de Gilles Perret *La*

Sociale. Le stage affichait complet et les militants étaient bien sûr porteurs



d'interrogations ou de développements nourrissant un dialogue varié entre le public et les chercheurs.

Le regard syndical a bien sûr été au cœur des conclusions et des pistes évoquées pour déterminer de nouveaux axes de lutte syndicale.

Plus d'info ?

<http://bretagne.fsu.fr/-Documents-du-stage-Alternatives-pour-de-nouvelles-mobilisations-4-et-5-octobre-.html>

Mutations Inter

Nous vous rappelons que le BO spécial « mouvement du personnel » est paru le 10 novembre et fixe les modalités pratiques du mouvement en particulier le calendrier des opérations de mutations. Les demandes sont à saisir sur I-Prof entre le 17 novembre et 6 décembre, 12h.

Le SNUEP-FSU a tenu des réunions au mois de novembre mais il est encore temps de nous contacter par téléphone, mail ou en prenant RDV pour nous rencontrer afin que nous puissions vous guider dans vos vœux et vous défendre au mieux lors des CAPA.

Vous trouverez tous une fiche syndicale à nous retourner scannée ou par courrier dans le numéro spécial « mutations 2018 » aux pages 21 et 22. (fiche jaune)

À ne pas manquer

- **Postes adaptés :**

Les dossiers de demande de dispositif d'accompagnement des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation : aménagement du poste de travail, allègement de service et demande d'affectation sur poste adapté sont à constituer et à transmettre à la DPE en décembre.

L'étude des dossiers se fera par les services médical et social de fin novembre à fin janvier et les avis seront présentés en GT le 15 février 2018 puis actés en CAPA.

- **Promotions d'échelon :**

La CAPA promotion d'échelon, pour la classe normale a lieu le **21 décembre**. Sont étudiées à cette CAPA les situations des collègues promouvables entre le 01/09/2017 et 31/08/2018. Le SNUEP académique édite une fiche de promotion d'échelon qui sera disponible courant décembre. Pour cette année de transition, les promotions se basent sur l'ancien système de notation, la mise en place des nouveaux rendez-vous de carrière se faisant tout au long de l'année scolaire en cours.

Contacts

Dans notre dernier EP, les coordonnées de certain-e-s responsables de notre syndicat étaient absentes :

Vincent LAVALLE (SD 29) : vincent.lavalle@snupe.fr 06 12 97 48 66

Florence DRÉAN (SD 35) : florence.drean@wanadoo.fr 06 79 19 25 12

Pour l'enseignement professionnel
> Offensifs et engagés!